

Rui CHENG
Docteur en droit, IDCEL

Formation :

12/2008 – 06/2014

Doctorat en droit comparé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, *L'association des avocats en République populaire de Chine : une approche comparative au regard du droit français* (dir. Pr. Frédérique Ferrand), mention très honorable avec les félicitations du jury.

10/2007 – 09/2008

Master 2 Droit international privé et comparé, Université Jean Moulin Lyon 3 (mention assez bien).

09/2005 – 06/2007

Master 2 Droit international économique (public et privé), Université Sun Yat-sen (Guangzhou, Chine).

2006

Certificat d'aptitude de la profession juridique (Accès à la profession d'avocat, de magistrat, de procureur et de notaire), promulgué par le ministère de la Justice chinois (No. A20064401000251).

09/2000 – 06/2004

Licence en droit à l'Université Sun Yat-sen (Guangzhou, Chine).

Principales publications – Travaux :

2014

- La déontologie des avocats chinois, à la recherche de l'esprit fondamental de la profession, au carrefour du passé et de l'avenir, *Revue doctrinale de droit public comparé et de théorie juridique*, 2014, n° 11.

2013

- *Le système de conseil de prud'hommes en France : un mécanisme efficace pour régler les conflits en matière de droit de travail*, travail consacré au programme national de recherche de la République populaire de Chine (10AFX010).

Langues parlées : français, chinois et anglais.

Rui CHENG
Docteur en droit comparé, IDCEL

Contact : ruicheng@hotmail.fr